

L’Institut CGS accompagne les professionnels pour monter en compétences dans les domaines de comptabilité et gestion socio-environnementales.

Bloc de spécialisation C.A.R.E.

Analyse des capitaux et approche écosystème centrée



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L’Institut CGS accompagne les professionnels souhaitant approfondir leur compréhension et leur maîtrise de la méthodologie **C.A.R.E. – Comprehensive Accounting in Respect of Ecology**.

Le **bloc de spécialisation C.A.R.E. – Analyse des capitaux et approche écosystème centrée**, regroupe les **modules 2 et 3** du parcours de formation à la mise en œuvre de la méthodologie C.A.R.E.

Il s’adresse à des professionnels ayant déjà acquis les bases conceptuelles de la méthode et souhaitant **sécuriser leur future mise en pratique**, en renforçant leur compréhension des fondements scientifiques, méthodologiques et analytiques de C.A.R.E.

Ce bloc vise à éviter des usages partiels ou incorrects de la méthodologie, en consolidant les raisonnements nécessaires à une application rigoureuse et conforme à ses principes.

Il peut être suivi **indépendamment** ou dans le cadre du **parcours C.A.R.E. complet**.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Le bloc de spécialisation a pour finalité de permettre aux participants de :

- approfondir la compréhension des **capitaux naturel, humain et financier** mobilisés par les organisations ;
- analyser les interactions entre ces capitaux et les systèmes socio-écologiques ;
- maîtriser les raisonnements méthodologiques sous-jacents à la comptabilité C.A.R.E. ;
- sécuriser l'interprétation et l'utilisation des concepts avant toute mise en œuvre opérationnelle complète.

Le bloc constitue une **étape structurante et indispensable** avant l'entrée dans les phases de mise en œuvre opérationnelle approfondie de la méthodologie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques et exposés de l'intervenant.
- Tests, exercices, travaux individuels et en groupes.
- Mise en situation et partage des pratiques.
- Analyses et échanges sur des cas théoriques ou réels.

PUBLIC CONCERNÉ

Comptables, Experts-comptables, Contrôleurs de gestion, Responsables financiers, Responsables RSE, Consultants (pilotage projet de transformation des entreprises / conduite du changement / RSE), Experts de l'impact, Experts sur l'une des familles des capitaux (naturel, humain et financier). *Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap*

CERTIFICATION

L'Institut CGS porte un **projet de certification de compétences professionnelles** relatif à la méthodologie C.A.R.E., dont la **demande d'enregistrement au Répertoire Spécifique est actuellement en cours** auprès de France compétences.

Le bloc de spécialisation :

- contribue à la consolidation des compétences mobilisées dans ce projet de certification ;
- ne constitue **ni une certification en tant que telle**, ni une reconnaissance officielle de compétences au sens réglementaire ;
- s'inscrit dans une logique pédagogique progressive, préparant les participants à une mise en œuvre rigoureuse ultérieure.

La certification, lorsqu'elle sera enregistrée, sera délivrée **uniquement après une évaluation certificative distincte**, organisée en fin de parcours.



PRÉREQUIS

L'accès au bloc de spécialisation suppose :

- une **connaissance préalable des principes fondamentaux de la méthodologie C.A.R.E.**,
- acquise notamment par le suivi du **module 1** ou par des connaissances équivalentes.

Un entretien pédagogique d'orientation peut être proposé afin de vérifier l'adéquation du projet du participant avec les objectifs du bloc.

Cet entretien relève de l'accompagnement pédagogique et **ne constitue ni un dispositif de sélection, ni un prérequis à la certification.**

ORGANISATION DU BLOC DE SPÉCIALISATION

- **Module 2** : Revue des principaux capitaux et leur prise en compte dans C.A.R.E.
- **Module 3** : Comptabilité écosystème centrée

Les deux modules sont complémentaires et visent à renforcer la cohérence et la solidité des raisonnements mobilisés dans la méthodologie.

ÉVALUATION DES ACQUIS

- participation active aux travaux ;
- validation des acquis à l'issue de chaque module.

Ces modalités relèvent de l'évaluation pédagogique et **ne se confondent pas avec l'évaluation certificative**, organisée séparément dans le cadre du parcours global.

ARTICULATION AVEC LA SUITE DU PARCOURS

Le bloc de spécialisation constitue une **étape intermédiaire essentielle** du parcours C.A.R.E.

La mise en œuvre opérationnelle complète de la méthodologie, mobilisant l'ensemble des compétences acquises, est abordée ultérieurement dans le cadre du **module 4**, intégré au parcours complet et préparant à l'évaluation certificative finale.



PROGRAMME

Bloc de spécialisation

C.A.R.E.

Revue des principaux capitaux et leur prise en compte dans C.A.R.E.

Durée : 5 jours

Formateurs et formatrice :

- Clément Surun - capital biodiversité et capital cycle de l'eau
- Clément Boyer et Éléonore Disse - capital sol
- Jean-Christophe Vuattoux - capitaux humains
- Maya Mokeddem - capital climat

Objectifs professionnels

À l'issue du module, les participants seront en capacité de :

- Identifier les enjeux spécifiques liés aux différents capitaux pris en compte dans C.A.R.E.
- Comprendre les bases scientifiques mobilisées par la méthode.
- Identifier et collecter les informations nécessaires au bon déroulement de la mission
- Utiliser les outils et les modèles des documents mis à disposition
- Traduire des enjeux environnementaux et humains en obligations de préservation.
- Articuler les différents capitaux dans une analyse cohérente.

Compétences développées

- Analyse environnementale et humaine appliquée aux organisations.
- Lecture critique des données écologiques et sociales.
- Structuration d'un diagnostic C.A.R.E.

Contenu du module

Pour chacun des capitaux naturels (biodiversité, cycle de l'eau, sol, climat) :

- Fonctionnement, rôle écologique, utilisation par l'organisation, dépendances, impacts, dégradation et restauration.
- Articulation entre capitaux et cohérence globale de l'analyse.
- Applications concrètes dans le cadre de la méthodologie C.A.R.E.

Pour le capital humain :

- Démarche pour la préservation du capital humain dans une organisation
- Applications concrètes dans le cadre de la méthodologie C.A.R.E.

Méthodes pédagogiques

- Interventions d'experts thématiques.
- Apports scientifiques vulgarisés.
- Études de cas appliquées.
- Applications guidées.
- Échanges collectifs et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation

- Participation active aux travaux.
- Validation des acquis en fin de module.



PROGRAMME

Bloc de spécialisation

C.A.R.E.

Comptabilité écosystème centrée

Durée : 7 heures

Formateurs et formatrices

Christophe Bouni

Objectifs professionnels

À l'issue du module, les participants seront en capacité de :

- D'expliquer les grands enjeux du développement de la « comptabilité écosystème-centrée » (CEC)
- D'expliquer la complémentarité de la CEC au modèle C.A.R.E.
- D'utiliser le mode de raisonnement général du « Cadre Comptable Ecosystème-Centré » pour analyser les enjeux de structuration de l'information dans la gestion stratégique d'un écosystème

Compétences développées

- Analyse des interactions entre organisations, territoires et écosystèmes.
- Lecture stratégique des enjeux de gouvernance et de coordination multi-acteurs.
- Capacité à structurer une réflexion informationnelle à l'échelle d'un écosystème.
- Compréhension des approches comptables complémentaires à l'échelle organisationnelle.

Contenu du module

Le module présente les enjeux et fondements de la comptabilité écosystème-centrée (CEC), son positionnement dans le champ des innovations en comptabilité écologique et sa complémentarité avec la méthodologie C.A.R.E.

Il introduit le Cadre Comptable Écosystème-Centré, son raisonnement général et ses principes de structuration de l'information à l'échelle d'un écosystème.

Les participants appliquent ensuite ce cadre à travers des études de cas réels et un cas fictif, afin d'analyser les enjeux de gestion stratégique collective et de restitution de l'information dans un contexte écosystémique.

Méthodes pédagogiques

- Études de cas appliquées.
- Applications guidées.
- Échanges collectifs et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation

- Participation active aux travaux.
- Validation des acquis en fin de module.



LES FORMATRICES ET FORMATEURS

Capitaux naturels et humains



Clément Surun

Antécédents : Ayant récemment terminé une thèse sur la comptabilité écologique, il aide les entreprises à mettre en place des outils de comptabilité environnementale, d'empreinte biodiversité ou de reporting CSRD en vue de développer une stratégie de biodiversité.



Clément Boyer

Antécédents : Doctorant en sciences de gestion à la chaire "Comptabilité écologique" (AgroParisTech & Université Paris-Dauphine). Dans le contexte des transitions agroécologiques et foncières territoriales, il étudie les enjeux de l'articulation des comptabilités écologiques de l'entreprise et des écosystèmes, et s'intéresse en particulier aux questions de préservation des sols.



Éléonore Disse

Antécédents : Doctorante en thèse CIFRE, associée à la Chaire Comptabilité Écologique. Thèmes de recherches : modèles d'affaires des exploitations agricoles, préservation des sols, comptabilité écologique.



Jean-Christophe Vuattoux

Antécédents : Maître de conférences à l'Université de Poitiers. Il a été PRAG à l'Université de Haute Alsace à partir de 2004 après une carrière en entreprise. Enseignant chercheur à l'IAE de Poitiers.

Antécédents : Membre du laboratoire CEREGE (EA1722), il s'inscrit dans la thématique de l'appropriation des outils de gestion (APOGEE). Ses travaux de recherche se centrent sur les problématiques du contrôle de gestion sociale, de la performance non financière, de la gestion du risque, en particulier dans le cas de la gestion des risques psychosociaux.

Comptabilité écosystème centrée



Christophe Bouni

Antécédents : Docteur en économie de l'environnement et analyse spatiale (Paris I Panthéon Sorbonne), thèse sur le thème du développement durable et des macro-systèmes d'information. Depuis plus de 10 ans, il exerce ses compétences dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'aménagement du territoire ; il travaille également sur les méthodes de suivi et d'évaluation des politiques et les questions d'organisation des connaissances pour structurer les débats et la décision publique. Il occupe depuis janvier 2001 les fonctions de gérant d'AScA.



CONTACT

contact@institutcgs.fr
www.institutcgs.fr

INSTITUT DE FORMATION EN COMPTABILITÉ ET GESTION SOUTENABLES

SIRET : 922 708 359 00018
NDA : 11756675775



TARIFS

Tarif plein – 4 680€ HT

Tarif réduit – 2 880€ HT

(demandeurs d'emploi et entreprises de moins d'un an d'existence)

La formation n'est pas éligible à un financement via le Compte Professionnel de Formation (CPF).

LIEU - 177 rue de Charonne, 75 011 Paris
9h-12h30 / 14h-17h30